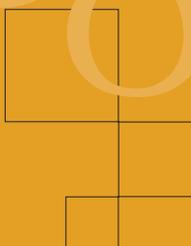


# Population

Photo : Philippe Desmazes/AFP

# Population



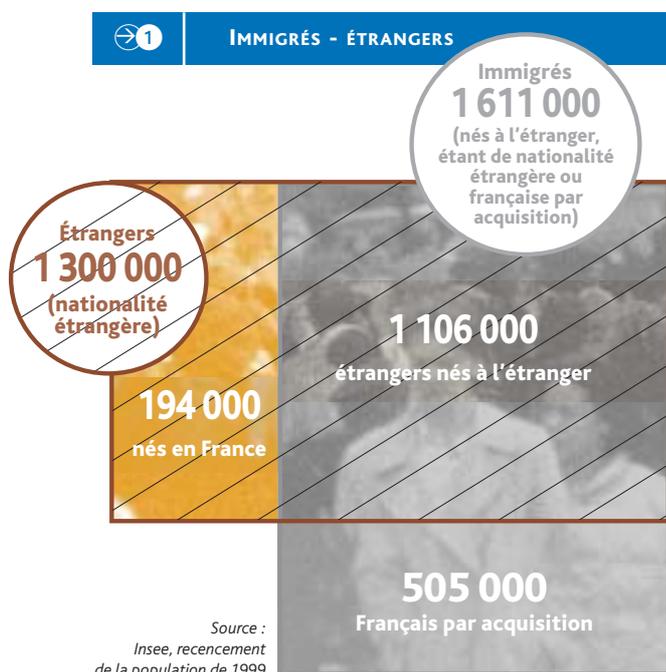
Près de 40 % des immigrants résidant en métropole vivent en Ile-de-France en 1999. Environ 15 % de la population francilienne est immigrée, c'est une proportion deux fois plus forte qu'au niveau national.

Au cours des vingt dernières années, la polarisation des immigrants dans la région s'est renforcée et le caractère pluri-ethnique s'est accentué. Si les méditerranéens d'Europe et du Maghreb restent les plus nombreux, comme dans le reste de la métropole, des groupes dont l'immigration est plus récente, tels que les Asiatiques et les ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne sont surreprésentés en Ile-de-France.

Simultanément, la proportion de Français parmi les immigrants est passée de près de 21 % à 31 %. Parallèlement, cette population immigrée vieillit et se féminise, conséquence du ralentissement de l'immigration permanente et de l'importance du regroupement familial dans les flux d'immigrations récents.

# Immigrés et étrangers en Ile-de-France

En 1999, 1,6 million d'immigrés et 1,3 million d'étrangers résident en Ile-de-France : deux populations différentes qui ont des individus en commun, à savoir les personnes nées à l'étranger de nationalité étrangère (1,1 million de personnes en Ile-de-France). Ainsi, parmi les immigrés, seuls 7 sur 10 sont étrangers, les autres étant devenus Français par acquisition de la nationalité française ①.



Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration, la population immigrée est composée de personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. L'immigré est donc défini en fonction du double critère de lieu de naissance et de nationalité à la naissance. C'est le pays de naissance, et non la nationalité, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

La population étrangère regroupe toutes les personnes de nationalité étrangère qu'elles soient nées à l'étranger ou non. Un étranger est donc défini en fonction du seul critère de sa nationalité actuelle.

Toutes les données présentes dans cette publication proviennent essentiellement de l'exploitation complémentaire du recensement de la population de 1999. Au recensement de la population, la nationalité, comme les autres variables, résulte de la déclaration des personnes.

## Les populations

La population étrangère se compose de l'ensemble des personnes recensées ayant déclaré ne pas être de nationalité française, soit 11,9 % des Franciliens en 1999 ②. Le nombre d'étrangers, qui se base sur la déclaration des individus recensés, apparaît sous-estimé ; en effet, la législation portant sur la nationalité des enfants mineurs est souvent mal connue (cf. Législation). Cette méconnaissance a conduit certains parents à déclarer à tort leurs enfants mineurs nés en France comme Français, alors que ces enfants n'obtiennent la nationalité française qu'à leur majorité.

La population immigrée est constituée de l'ensemble des personnes nées à l'étranger, de nationalité étrangère à la naissance, qui vivent aujourd'hui en France, même si elles ont acquis la nationalité française. C'est le cas de 14,7 % des Franciliens en 1999 ③.

## Près de quatre immigrés sur dix résident en Ile-de-France

Un peu plus de 37 % des immigrés recensés en métropole en 1999 résident en Ile-de-France, région dans laquelle vit un peu moins de 19 % de la population métropolitaine. Trois régions regroupent, à elles seules, 60 % des immigrés vivant en métropole : l'Ile-de-France, Rhône-Alpes (11 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (9 %). La population immigrée est également présente dans les régions frontalières. En revanche, les régions de l'Ouest accueillent peu d'immigrés même si leur nombre a progressé entre 1990 et 1999.

L'Ile-de-France accueille une proportion croissante d'immigrés : on y comptait, en 1982, 33,1 % des immigrés recensés en métropole contre 35,7 % en 1990. En effet, l'immigration s'est diversifiée et concerne proportionnellement plus fortement la région capitale que le reste du pays.

Compte tenu de la suspension officielle de l'immigration de main-d'œuvre en 1974, les nouveaux arrivés relèvent

➔ 2 **POPULATION ÉTRANGÈRE PAR DÉPARTEMENT EN 1999**

	Nombre d'étrangers	Proportion d'étrangers (en %)
<b>Paris</b>	<b>305 784</b>	<b>14,4</b>
Hauts-de-Seine	163 569	11,5
Seine-Saint-Denis	260 997	18,9
Val-de-Marne	144 468	11,8
<b>Petite couronne</b>	<b>569 034</b>	<b>14,1</b>
Seine-et-Marne	91 330	7,7
Yvelines	120 183	8,9
Essonne	92 827	8,2
Val-d'Oise	118 959	10,8
<b>Grande couronne</b>	<b>423 299</b>	<b>8,8</b>
<b>Ile-de-France</b>	<b>1 298 117</b>	<b>11,9</b>
Métropole	3 258 539	5,6

Source : Insee, recensement de la population de 1999

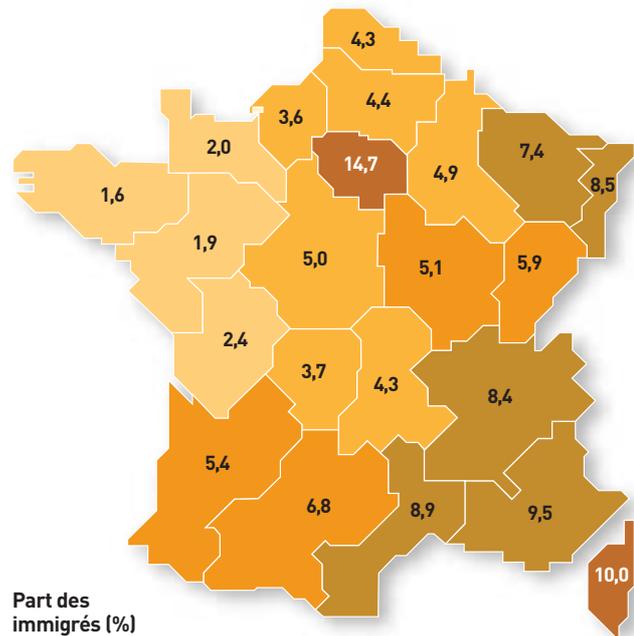
désormais essentiellement du regroupement familial. D'autres mesures occupent une place essentielle : c'est le cas de l'accueil des demandeurs d'asile, la majorité des demandes étant déposée dans la région, mais aussi de l'immigration de travailleurs qualifiés plus importante en Ile-de-France.

**La croissance du nombre d'immigrés se ralentit**

Entre 1982 et 1999, le nombre d'immigrés en Ile-de-France a augmenté de 20,6 % (+ 275 000), soit un rythme très supérieur à celui de la population régionale (+ 8,7 %) et à celui de la population immigrée en métropole (+ 6,7 %) ➔ 4. Cette variation est pour les trois quarts le fait des femmes, venant pour beaucoup dans le cadre d'un regroupement familial (cf. Chapitre 3 - Vie familiale).

Le rythme de croissance de la population immigrée s'est cependant réduit dans la dernière décennie : + 0,88 %

➔ 3 **PART DES IMMIGRÉS DANS LA POPULATION TOTALE EN 1999**



**Part des immigrés (%)**

- 10 ou plus
- de 7,0 à 9,9
- de 5,0 à 6,9
- de 3,0 à 4,9
- de 1,6 à 2,9

© IGN - Insee 2004  
Source : Insee, recensement de la population de 1999

par an en moyenne entre 1990 et 1999, contre + 1,35 % entre 1982 et 1990. En dépit de ce ralentissement, le pourcentage d'immigrés dans la population francilienne totale continue de progresser (13,3 % en 1982, 14,7 % en 1999), contrairement à la métropole où celui-ci n'a pas évolué. Ainsi, l'Ile-de-France demeure la région où la part de la population immigrée est la plus élevée. Elle est même en 1999 près de deux fois supérieure à celle du niveau national (7,4 %).

➔ 4 **POPULATION IMMIGRÉE PAR DÉPARTEMENT DEPUIS 1982**

	1982	1990	1999	Évolution entre 1982 et 1999 (en %)	Proportion d'immigrés dans la population en 1999 (en %)
<b>Paris</b>	<b>400 184</b>	<b>399 433</b>	<b>386 398</b>	<b>-3,4</b>	<b>18,2</b>
Hauts-de-Seine	187 220	195 268	205 432	9,7	14,4
Seine-Saint-Denis	207 044	257 370	301 322	45,5	21,8
Val-de-Marne	153 368	171 804	187 946	22,5	15,3
<b>Petite couronne</b>	<b>547 632</b>	<b>624 442</b>	<b>694 700</b>	<b>26,9</b>	<b>17,2</b>
Seine-et-Marne	76 436	98 212	115 878	51,6	9,7
Yvelines	120 952	133 552	141 017	16,6	10,4
Essonne	89 488	105 488	121 367	35,6	10,7
Val-d'Oise	101 252	127 655	151 648	49,8	13,7
<b>Grande couronne</b>	<b>388 128</b>	<b>464 907</b>	<b>529 910</b>	<b>36,5</b>	<b>11,1</b>
<b>Ile-de-France</b>	<b>1 335 944</b>	<b>1 488 782</b>	<b>1 611 008</b>	<b>20,6</b>	<b>14,7</b>
Métropole	4 037 036	4 165 952	4 306 094	6,7	7,4

Source : Insee, recensements de la population



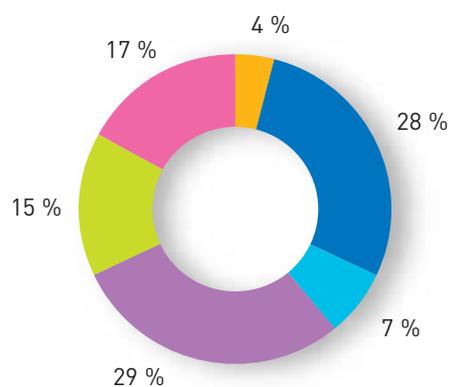
# Les pays d'origine des immigrés

En 1999, sur 100 immigrés, environ 28 viennent d'un pays de l'Union européenne (UE) des Quinze, 29 du Maghreb, 15 d'un autre pays d'Afrique, 17 de l'Asie (dont la Turquie) et 7 d'un autre pays d'Europe <sup>⑤</sup>. Ainsi, en 1999, les immigrés de l'UE et ceux natifs du Maghreb sont en nombre équivalent, résultat d'évolutions différentes au cours des dernières années.

## Moins d'immigrés européens, plus d'immigrés en provenance du Maghreb

35 % des immigrés vivant en 1999 en Ile-de-France sont nés dans un pays européen, soit 568 000 dont 457 000 de l'Union européenne des Quinze. Depuis 1990, leur nombre a diminué de 7,7 % <sup>⑥</sup>. Ces populations, en particulier celles d'Europe méditerranéenne, sont issues de vagues d'immigration anciennes, liées aux besoins importants de main-d'œuvre en raison de la forte croissance économique : jusqu'en 1960, les Italiens formaient la nationalité la plus nombreuse parmi les nouveaux arrivants enregistrés par l'Office National d'Immigration (ONI) en France ; les Espagnols occupent ensuite le premier rang dans les années 60, dépassés par les Portugais en 1975. À cette époque,

⑤ RÉPARTITION DES IMMIGRÉS SELON LE PAYS DE NAISSANCE EN 1999



- Union européenne à 15
- Afrique hors maghreb
- Hors Union européenne
- Maghreb
- Asie
- Amérique, Océanie

Source : Insee, recensement de la population de 1999

la forte activité industrielle de l'Ile-de-France attire une main-d'œuvre non qualifiée. Depuis, les personnes originaires de ces pays ont vu leur population décroître plus ou moins fortement, de 4 % pour le Portugal sur la décennie, à 20 % environ pour l'Espagne et l'Italie.

Le nombre d'immigrés originaires d'un pays d'Europe hors Union européenne est, quant à lui, stable entre 1990 et 1999, environ 111 000 personnes, soit 7 % de la population immigrée en 1999.

Près de trois immigrés franciliens sur dix en 1999 sont natifs du Maghreb, soit 466 000 personnes. Leur nombre a augmenté de 8 % par rapport à 1990, principalement en raison des flux migratoires des personnes originaires du Maroc. En effet, les populations provenant d'Algérie ou de Tunisie sont installées depuis plus longtemps, en majorité avant 1975, tandis que les Marocains ont immigré plus tardivement.

⑥ POPULATION IMMIGRÉE SELON LEUR PAYS DE NAISSANCE EN 1990 ET 1999

	1990	1999	Évolution 1990 - 1999 (en %)
<b>Europe</b>	<b>615 377</b>	<b>568 049</b>	<b>-7,7</b>
Union européenne à 15	504 059	457 250	-9,3
dont Portugal	265 178	254 218	-4,1
dont Italie	78 352	62 404	-20,4
dont Espagne	78 746	60 524	-23,1
Hors Union européenne	111 318	110 799	-0,5
dont Ex-Yougoslavie	36 114	37 857	4,8
dont Pologne	38 318	32 551	-15,1
<b>Afrique</b>	<b>601 528</b>	<b>705 592</b>	<b>17,3</b>
Maghreb	432 428	466 608	7,9
Algérie	205 149	213 913	4,3
Maroc	139 177	166 470	19,6
Tunisie	88 102	86 225	-2,1
Autres pays d'Afrique	169 100	238 984	41,3
dont Mali	25 588	31 010	21,2
dont Sénégal	23 032	29 558	28,3
<b>Asie</b>	<b>218 211</b>	<b>269 644</b>	<b>23,6</b>
dont Asie du Sud-Est	81 038	82 880	2,3
dont Turquie	44 274	50 125	13,2
<b>Amérique, Océanie</b>	<b>53 666</b>	<b>67 723</b>	<b>26,2</b>
<b>Ensemble</b>	<b>1 488 782</b>	<b>1 611 008</b>	<b>8,2</b>

Source : Insee, recensements de la population

## Des origines de plus en plus lointaines

Bien que les immigrés originaires d'Europe méditerranéenne et du Maghreb restent les plus nombreux en Ile-de-France, la part des migrants en provenance des pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie s'accroît fortement entre 1990 et 1999. Ces flux récents renforcent l'importance et la diversité de la population immigrée francilienne par rapport à la province.

Les personnes nées dans un pays d'Afrique hors Maghreb ne représentent que 15 % des immigrés en Ile-de-France en 1999, mais leur nombre a augmenté d'environ 41 % depuis 1990. Les populations provenant d'Afrique subsaharienne, en particulier de la Côte-d'Ivoire et du Cameroun enregistrent de très fortes progressions, respectivement 66 % et 43 %. Les ressortissants d'Afrique

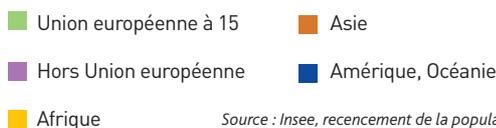
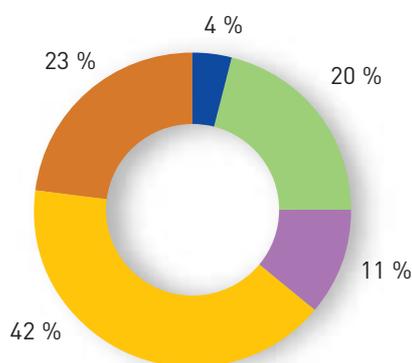
subsaharienne résidant en France métropolitaine sont très présents en Ile-de-France : près de six sur dix y vivent. Les immigrés venant du reste du monde (Asie, Amérique, Océanie) sont également de plus en plus nombreux : + 24 % entre 1990 et 1999. Ils constituent près de deux immigrés sur dix en Ile-de-France. Les effectifs des populations originaires de Chine et du Sri-Lanka ont doublé ; celles-ci deviennent ainsi deux des principales communautés asiatiques de la région (après celles de la Turquie, du Vietnam et du Cambodge).

En 1946, l'Office National d'Immigration (ONI) a été créé pour recruter des travailleurs étrangers et éventuellement leur famille. En 1987, l'ONI devient l'Office des Migrations Internationales (OMI).

# Les Français par acquisition

La proportion de Français parmi les immigrés progresse rapidement : 21 % en 1982, 31 % en 1999. Près d'un immigré sur trois résidant en Ile-de-France, soit un peu plus de 500 000 personnes, est Français en 1999 alors que cette proportion est de 36 % en métropole.

## 7 RÉPARTITION DE L'ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE PAR PAYS D'ORIGINE EN 1999



Source : Insee, recensement de la population de 1999

Près de 42 % de ces Français par acquisition sont nés en Afrique (dont seulement 27 % pour les pays originaires du Maghreb) ; un tiers est originaire d'Europe (dont 20 % de l'Union européenne) et un cinquième d'Asie (dont seulement 2 % pour les immigrés nés en Turquie) (7).

## La nationalité française acquise par de nombreux immigrés d'Asie du Sud-Est

Le fait d'acquérir la nationalité française dépend de la législation et de ses modifications, mais aussi des stratégies propres à chaque famille. La proportion d'immigrés devenus Français varie ainsi fortement selon le pays d'origine (8). En 1999, le pourcentage de Français parmi les immigrés est le plus élevé parmi ceux nés en Asie du Sud-Est (71 %). Ces derniers, souvent réfugiés politiques, s'installent définitivement en métropole. *A contrario*, les immigrés originaires du Portugal, plus nombreux dans la région francilienne et présents depuis longtemps, sont ceux qui deviennent le plus rarement Français (12 % d'entre eux sont devenus Français).

ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE SELON LE PAYS DE NAISSANCE EN 1990 ET 1999				
	1990		1999	
	Français par acquisition	Proportion de Français parmi les immigrés (en %)	Français par acquisition	Proportion de Français parmi les immigrés (en %)
<b>Europe</b>	<b>175 914</b>	<b>28,6</b>	<b>157 712</b>	<b>27,8</b>
Union européenne à 15	119 348	23,7	103 776	22,7
dont Portugal	27 413	10,3	31 669	12,5
dont Italie	35 560	45,4	26 216	42,0
dont Espagne	27 472	34,9	21 863	36,1
Hors Union européenne	56 566	50,8	53 936	48,7
dont Ex-Yougoslavie	9 188	25,4	12 513	33,1
dont Pologne	24 673	64,4	20 232	62,2
<b>Afrique</b>	<b>112 352</b>	<b>18,7</b>	<b>212 121</b>	<b>30,1</b>
Maghreb	77 182	17,8	136 218	29,2
Algérie	17 604	8,6	47 758	22,3
Maroc	25 698	18,5	48 777	29,3
Tunisie	33 880	38,5	39 683	46,0
Autres pays d'Afrique	35 170	20,8	75 903	31,8
dont Mali	1 581	6,2	4 198	13,5
dont Sénégal	3 871	16,5	9 471	32,0
<b>Asie</b>	<b>67 063</b>	<b>30,7</b>	<b>114 169</b>	<b>42,3</b>
dont Asie du Sud-Est	36 669	45,2	58 572	70,7
dont Turquie	9 216	20,8	10 721	21,4
<b>Amérique, Océanie</b>	<b>11 511</b>	<b>21,4</b>	<b>21 541</b>	<b>31,8</b>
<b>Ensemble</b>	<b>366 840</b>	<b>24,6</b>	<b>505 543</b>	<b>31,4</b>

Source : Insee, recensements de la population

Les femmes acquièrent plus souvent la nationalité française (dans 34 % des cas contre 29 % chez les hommes) et sont, par conséquent, majoritaires parmi les Français par acquisition. Cette prépondérance des femmes s'explique, en partie, par l'impact de la législation sur la nationalité des étrangères épousant un Français. Entre 1990 et 1999, le nombre de ces nouvelles Françaises résidant en Ile-de-France a augmenté d'un tiers.

**Les Français par acquisition peuvent être nés en France ou à l'étranger. Seuls ceux qui sont nés à l'étranger appartiennent à la population immigrée. L'acquisition de la nationalité française s'obtient par décret, par déclaration ou par « réintégration ». Une partie des immigrés la demande après plusieurs années de séjour en France ; une durée minimum de 5 ans de résidence est requise pour la plupart des procédures.**

**Le concept de Français par acquisition, par opposition à celui de Français de naissance, recouvre les personnes devenues françaises par naturalisation, mariage ou les enfants étrangers nés en France prenant la nationalité française à leur majorité. Ce sont les trois modes d'acquisition dominants. Les demandes d'acquisition obéissent à des tendances à long terme, mais elles réagissent aussi aux différentes modifications législatives concernant ces procédures (cf. Législation).**

## Répartition par sexe et âge

La population immigrée installée en Ile-de-France est constituée de personnes arrivées à la suite de différentes vagues d'immigration. Sa composition démographique actuelle est le résultat de la combinaison des caractéristiques des populations issues de ces différentes migrations.

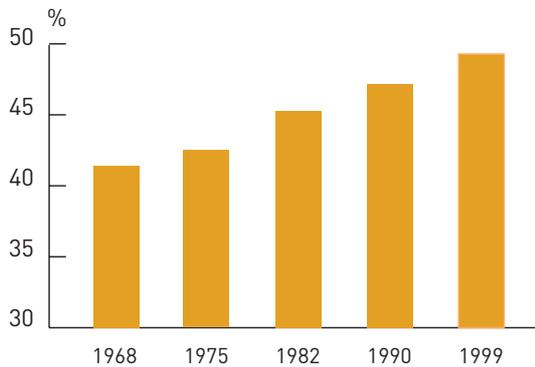
### Les trois quarts des immigrés sont d'âge actif

Les jeunes sont relativement peu nombreux parmi les immigrés car, par définition, les enfants nés en France ne sont pas des immigrés : les moins de 15 ans ne représentent que 4 % des immigrés. Seuls 13 % d'entre eux sont âgés de moins de 25 ans, alors que cette tranche d'âge constitue 32 % de la population francilienne. Aux âges d'activité, au contraire, les immigrés sont plus nombreux, particulièrement entre 30 et 54 ans. Après 60 ans, les proportions sont comparables.

Le pays de naissance et donc l'ancienneté des migrations ont des conséquences sur la répartition par âge. Ainsi, parmi les personnes originaires d'Italie, d'Espagne ou de Pologne, installées depuis longtemps en France, la part des 60 ans ou plus est élevée. Celles provenant d'Afrique subsaharienne ainsi que de Turquie, pays d'immigration récente, comptent très peu de personnes âgées. La moitié des immigrés arrivés en Ile-de-France depuis 1990 ont moins de trente ans en 1999.



## PART DES FEMMES DANS LA POPULATION IMMIGRÉE



Source : Insee, recensements de la population

### Une forte progression de la féminisation

Sur les trente dernières années, la croissance du nombre d'immigrés en Ile-de-France est due pour 60 % à l'augmentation de la population féminine. Les femmes sont deux fois plus nombreuses en 1999 par rapport à 1968 et elles représentent 49 % de la population contre 41 % en 1968 (➔9). La féminisation de la population immi-

grée s'observe également au niveau national et s'est intensifiée depuis 1975, après l'arrêt officiel de l'immigration de main-d'œuvre. L'importance croissante des entrées au titre du regroupement familial et de demande d'asile s'est traduite par une réduction de l'écart entre les effectifs d'hommes et de femmes. Depuis 1990, plus de femmes que d'hommes arrivent en Ile-de-France : respectivement 55 % et 45 %.

La répartition de la population immigrée entre hommes et femmes est différente suivant les pays d'origine. Ainsi, parmi les populations d'Europe, pour lesquelles l'immigration est plus ancienne et le regroupement familial a déjà été réalisé, les femmes sont plus nombreuses. Une plus forte proportion de personnes âgées, liée à l'espérance de vie plus longue des femmes, explique cette surreprésentation (➔10). Les immigrés originaires d'Asie, venus souvent en tant que réfugiés politiques, sont arrivés en famille et la proportion hommes-femmes est équilibrée. Les flux migratoires en provenance d'Afrique restent à dominante masculine car essentiellement motivés par des raisons économiques. L'écart tend cependant à diminuer : on recense 45 % de femmes en 1999 contre 36 % en 1982.



## RÉPARTITION DE LA POPULATION IMMIGRÉE SELON L'ÂGE ET LE PAYS DE NAISSANCE EN 1999

	Moins de 20 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans ou plus	Ensemble (effectif)	Part des femmes (en %)
<b>Europe</b>	<b>4,6</b>	<b>29,1</b>	<b>41,5</b>	<b>24,8</b>	<b>568 049</b>	<b>53,6</b>
Union européenne	4,2	29,8	42,9	23,0	457 250	52,6
dont Portugal	4,3	35,5	48,2	11,9	254 218	49,8
dont Italie	2,0	13,0	34,6	50,5	62 404	49,0
dont Espagne	1,8	15,2	41,3	41,7	60 524	57,4
Autres pays d'Europe	6,3	26,0	35,6	32,2	110 799	57,4
dont Ex-Yougoslavie	4,3	23,4	49,8	22,5	37 857	50,5
dont Pologne	5,0	23,1	29,4	42,4	32 551	63,4
<b>Afrique</b>	<b>8,0</b>	<b>38,2</b>	<b>40,3</b>	<b>13,4</b>	<b>705 592</b>	<b>44,9</b>
Maghreb	6,2	33,5	42,7	17,6	466 608	43,9
Algérie	6,2	31,8	41,4	20,7	213 913	42,3
Maroc	7,2	38,3	42,6	11,9	166 470	46,1
Tunisie	4,2	28,4	46,3	21,0	86 225	43,5
Autres pays d'Afrique	11,6	47,5	35,6	5,2	238 984	46,8
dont Mali	6,8	41,7	46,2	5,2	31 010	34,2
dont Sénégal	9,3	42,6	42,7	5,5	29 558	42,8
<b>Asie</b>	<b>9,5</b>	<b>45,7</b>	<b>34,4</b>	<b>10,4</b>	<b>269 644</b>	<b>49,9</b>
dont Asie du Sud-Est	3,7	39,7	41,1	15,5	82 880	51,1
dont Turquie	14,3	47,7	27,6	10,4	50 125	46,4
<b>Amérique, Océanie</b>	<b>15,1</b>	<b>42,0</b>	<b>35,1</b>	<b>7,8</b>	<b>67 723</b>	<b>56,8</b>
<b>Ensemble</b>	<b>7,4</b>	<b>36,4</b>	<b>39,5</b>	<b>16,7</b>	<b>1 611 008</b>	<b>49,3</b>

Source : Insee, recensement de la population de 1999



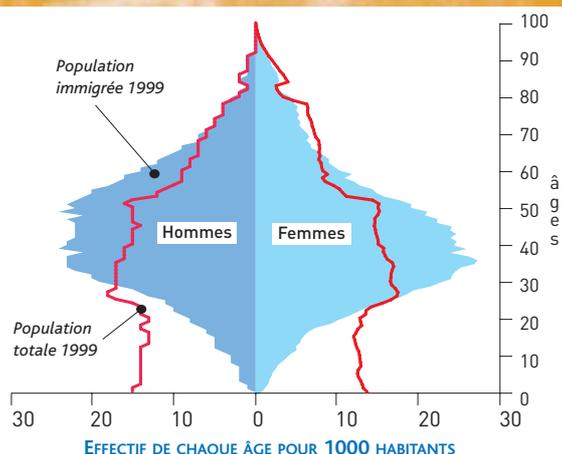
## Un vieillissement plus rapide des immigrés

Depuis le ralentissement de l'immigration permanente, la population immigrée vieillit. Entre 1990 et 1999, le nombre des personnes âgées de moins de 20 ans diminue de 20 % tandis que celui des 60 ans ou plus augmente de 26 % du fait de l'arrivée dans cette classe d'âge des populations issues des fortes vagues d'immigration des années 50 et 60 (11)(12). La proportion de seniors parmi les immigrés progresse donc, particulièrement chez les hommes où elle passe de 13 % à 17 %. Le vieillissement de l'ensemble de la population régionale est moins marqué : 16 % de 60 ans ou plus en 1990 et 17 % en 1999. L'âge moyen de la population francilienne est ainsi passé de 35,3 ans à 36,5 ans, alors qu'il augmentait de 40,2 ans à 42,9 ans chez les immigrés. Toutefois, ces derniers sont en moyenne plus jeunes que les immigrés résidant en province (47,2 ans).

À l'âge de la retraite, la majorité des immigrés ne retourne pas dans leur pays d'origine. En 1999, 44 % des immigrés de 60 ans ou plus résidant en Ile-de-France sont propriétaires de leur logement. Les « immigrés vieillissants » sont peu présents dans les institutions de personnes âgées : près de 1 % contre 4 % pour l'ensemble de la population francilienne. Ils demeurent dans leurs lieux de vie initiaux, ce qui conduit à un vieillissement important des résidents dans certains types de structure, comme les foyers de travailleurs. Parmi les immigrés, 7 % des hommes de 60 ans ou plus vivent dans ce type d'hébergement ; la majorité est originaire d'Algérie (cf. Chapitre 4 - Logement).

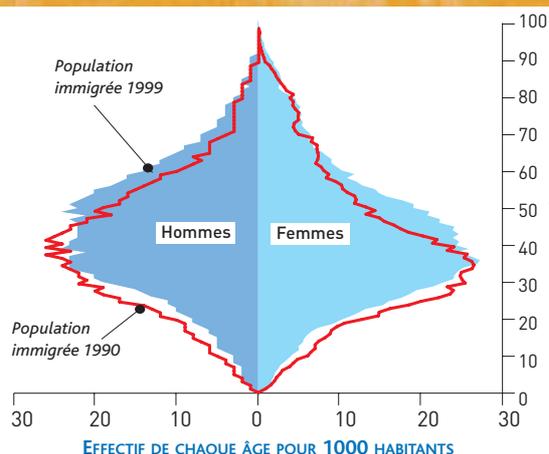
### 11 PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION D'ÎLE-DE-FRANCE

POPULATION IMMIGRÉE ET POPULATION TOTALE EN 1999



Note de lecture : la pyramide des âges des immigrés se distingue de celle de l'ensemble de la population : elle est davantage adulte et elle comprend peu d'enfants, si ce n'est ceux qui sont venus accompagner ou rejoindre un parent migrant. En effet, les enfants nés en France ne sont pas immigrés.

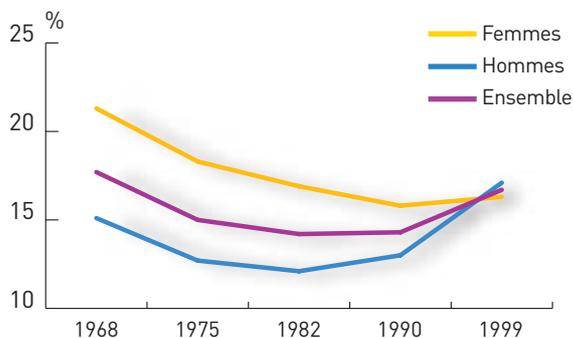
### POPULATION IMMIGRÉE EN 1990 ET 1999



Note de lecture : le glissement vers le haut de la pyramide des âges est caractéristique des populations vieillissantes. Ainsi, en 1999, la population immigrée résidant en Ile-de-France comprend plus de personnes âgées et moins de jeunes qu'en 1990.

Source : Insee, recensements de la population

### 12 PART DES 60 ANS OU PLUS DANS LA POPULATION IMMIGRÉE



Source : Insee, recensements de la population

